

Rédaction : 68, rue de la Chaussée d'Antin - PARIS (9^{ème})

ANNIVERSAIRE

Voilà donc un an que notre exil a pris fin. La date du 30 avril 1945 à laquelle les Russes atteignaient Greifswald, nous apportant la fin de nos malheurs, restera gravée en notre mémoire et, pour chacun de nous, comptera comme date historique.



Pourrons-nous l'oublier, cette date de la Libération que, pendant cinq ans, nous avons attendue, la voyant tout près de nous d'abord (ne nous avait-on pas dit suffisamment qu'il n'y en avait pas pour longtemps ?), puis très lointaine, mais cependant inéluctable et, enfin, avec des alternatives de rapprochement et d'éloignement.

Quelle explosion d'enthousiasme lorsque des observateurs juchés sur la butte, bien avant l'heure fixée pour l'entrée des troupes soviétiques dans la ville, nous signalèrent, sur la route d'Anklam, l'arrivée des premiers soldats ! Quelle joie délirante nous envahit alors ! Nous étions libres enfin et allions revoir la France. Avec quelle ardeur, quelle fougue même, nous préparâmes, dès le lendemain, notre départ ! On nous aurait dit de retourner à pied que nous fussions partis volontiers malgré le nombre important de centaines de kilomètres qui nous séparaient de notre Patrie. Ce voyage de Greifswald à Pritzwalk, via Greifenhagen, en voiture à cheval, quel souvenir impérissable et magnifique il laissera en nous ! Plus nous approchions, plus notre impatience grandissait. Quels que fussent les moyens de transport mis à notre disposition par les Anglais à partir de Lunebourg, nous ne nous considérions jamais comme satisfaites ; être retardés d'un jour, cela nous paraissait inadmissible, et pourtant, n'avions-nous pas attendu cinq ans ? Quelle émotion lorsqu'à Baisieux, nous sûmes que nous étions en terre française ! Notre France, nous la revoyions enfin. Nous allions pouvoir reprendre la vie où nous l'avions laissée en septembre 1939, après avoir mis des points de suspension à la place des sombres années passées.

Seulement, mes Camarades, lequel d'entre nous n'a pas été déçu en constatant qu'il n'était plus « dans le bain » ? Nous ne nous étendrons pas ici sur notre étonnement lors-

(Voir suite page 3.)

Quand tu auras lu ce journal, Passe-le à celui qui ne l'a pas reçu. Engage tes camarades à adhérer à ton Amicale.

Malgré que notre bulletin soit un excellent moyen de propagande, puisqu'il nous a déjà valu de très nombreuses adhésions, il nous est impossible de continuer à l'envoyer à tous les camarades dont nous avons l'adresse. Nous nous excusons auprès de ceux qui ne le recevront pas, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas encore membres de l'Amicale. Lorsque nos moyens nous le permettront, peut-être prochainement, nous nous ferons un plaisir de l'envoyer comme par le passé. Nous vous demandons, par conséquent, chers camarades, de nous faire parvenir les adresses que vous possédez et de nous rechercher des adhésions, afin d'augmenter nos ressources.

LETTRE A UN AMI

Un an s'est écoulé et nous voici déjà désunis...

Se peut-il que ce premier anniversaire n'éveille en moi que d'amers regrets, que de bien tristes réflexions ?

Ah ! si seulement, à notre retour, au lieu de nous endormir dans l'ivresse du bonheur retrouvé, de rechercher le plaisir et satisfaire nos sens si longtemps inassouvis, nous étions restés unis comme autrefois, et que, tout en nous efforçant à reprendre notre place dans la vie de la Nation, nous ayons pris une position bien nette vis-à-vis de notre pays et de son Gouvernement, que nous ayons exigé et participé à une épuration totale, et non toléré un petit coup d'époussette, chassé un mercantilisme avilissant et combattu cette crise d'amoralité qui sévit triomphante chez nous, plutôt que de nous amollir nous-mêmes ; si nous avions revendiqué et défendu avec autant d'âpreté qu'autrefois nos droits les plus absolus, que serait-il advenu ?

Mais que sont devenus ces liens sacrés qui nous tenaient si solidement unis ? Qu'avons-nous fait ? De la politique pour mieux nous diviser, et toujours confondu nos devoirs de citoyens avec nos droits de prisonniers.

Quelles furent nos réactions lorsque le Gouvernement, sous prétexte d'une crise financière sans précédent dans l'histoire de notre pays, réalisa des bénéfices infimes comparativement à la dette publique en supprimant d'un trait de plume les engagements qu'il avait pris envers les militaires à solde mensuelle ? En constatant que les marks qui nous ont été échangés lors de notre retour, ont été retenus au compte final ?

Quelles furent nos réactions, lorsque le Gouvernement nous limita à neuf mois l'assistance médicale temporaire gratuite ? Avait-il en 1940 limité nos épreuves et fixé la durée de nos souffrances ?



(Voir suite page 2.)

FAISONS LE POINT

par Robert TARIN

A trois mois de notre Assemblée générale, je crois qu'il serait bon de faire le point, afin de montrer à nos adhérents où en est l'Amicale, ce qu'elle fait et comment elle se porte. Si nous en croyons les nombreuses lettres que nous avons reçues depuis sa formation, cette question intéresse nos correspondants qui, d'ailleurs, nous ont apporté un précieux encouragement.



Il n'est pas besoin de revenir sur le but de notre Amicale qui, comme vous le savez, se résume en une seule phrase : **Nous unir et nous entr'aider.**

Le démarrage fut assez long car pour nous grouper il eût fallu posséder le fichier complet du camp afin de toucher chacun, mais les événements contrecarrèrent ce projet, puisqu'il ne nous fut pas possible de sauver nos archives. Ce n'est que grâce à des listes fournies par les uns et les autres que nous pûmes reconstituer un fichier qui compte plus de 5.000 noms à présent, ce qui ne représente que le tiers du stalag. Nous espérons malgré cela que, petit à petit et la mémoire aidant, nous arriverons à trouver un chiffre imposant.

Mais voyez-vous, ce n'était pas tout de créer une Amicale, il fallait la rendre vivante. Il fallait, puisque ses éléments sont dispersés dans toute la France, constituer un lien qui, d'une part, entretienne la fraternité et, d'autre part, intéresse nos amis à la vie de l'association, d'où la mise en chantier de notre bulletin *Entre Camarades*.

Seulement, mes chers amis, savez-vous ce qu'est la création d'un journal comme le nôtre ? Je vous assure que, vous qui le recevez et qui êtes heureux, je crois, de le lire (vos encouragements en font foi), ne vous en faites pas une idée. Ecrire les articles n'est pas, vous pouvez m'en croire, le travail le plus lourd. Il faut arranger, corriger, défaire, refaire, mettre en page et cela n'est pas un mince labeur. Ce sont nos camarades Buissonnière, Ropagnol, Michaud, Gaubert, qui ont cette charge.

(Voir suite page 4.)

Plus nous serons nombreux,
Plus nous serons puissants.
Fais ton possible pour que beaucoup viennent à nous.

Fol L RES 402



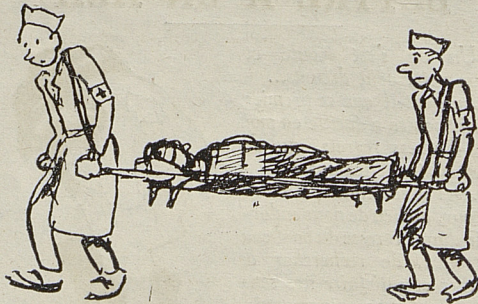
Le « Revier » ! Que de souvenirs ce nom évoque-t-il à tous ceux qui ont été à Stettin ! Les baraques, avec une vague croix rouge, entourées de barbelés, gardées par un cerbère au trousseau de clefs impressionnant, se faisaient face entre une caserne de D. C. A., et un champ de manœuvres où des pièces étaient camouflées. Le « Revier » était la terreur des sentinelles car les « kontrolls » y étaient nombreux, et il fallait saluer et claquer des talons à tout instant. On n'y entrait qu'en montrant patte blanche et... baïonnette. Les « troupeaux » étaient comptés à l'entrée et à la sortie et ne devaient pas se mélanger. Mais vous pensez !...

Tous les matins, après des prévisites dans les camps, au cours desquelles beaucoup de « kommandos-führers » s'improvisaient médecins et décidaient de l'opportunité ou non d'un « raid » à ce « Revier », quelques centaines de P. G. se retrouvaient, bien gardés, et échangeaient leurs impressions. Le silence qui semblait y régner, était de temps en temps fortement troublé par des hurlements incompréhensibles et tonitruants. C'était un « malade » qui posait le pied sur une pelouse ou

des têtes qui apparaissaient l'espace d'un moment, le temps de crier à un ami : « Ça va ? » et disparaissaient — car les malades ambulants ne devaient pas entrer en rapports avec les malades traités. L'uniforme était le pyjama rayé.

Tout le personnel faisait son travail et les cuisiniers, avec leur légendaire carriole, apportaient la pitance du camp voisin.

On soigna toutes les maladies, mais il en est une



KRECKOW

KRANKENREVIER

par Auzié



qui tendait la main à un de ses camarades de kommando. Vue de loin, la cour remplie de formes kakies, ressemblait à un de ces « parcs » ou de ces marchés bizarres. Une certaine animation y régnait : entrées, sorties, appels de malade qui s'engouffraient par une petite porte sur le seuil de laquelle un « vert-de-gris » au visage pâle, surnommé « Néné », invitait les consultants à la visite. Des médecins français examinaient les organismes débilités, aux anatomies si différentes et bataillaient pour les soins et l'octroi des jours de repos avec le docteur « indigène » revêche et violent. Des infirmiers P. G., en blouse blanche, se déplaçaient à pas feutrés et se prodiguaient auprès de chacun. Que de furoncles y furent crevés, que de dents y furent arrachées et que de cachets y furent distribués !!!

qui fut commune à tous — le bobard. Comme centre de renseignements, on ne faisait pas mieux. Quand on voulait un « bouteillon », on passait chez « Plumeau » le grand spécialiste des nouvelles, qui, avec son compère, se faisait un devoir de renseigner qui voulait l'écouter. Tout se savait sur les événements militaires et autres. Lorsque les « bouteillons » se faisaient rares, on en inventait, et ils se transmettaient de bouche à oreille avec une rapidité prodigieuse. Quelques heures suffisaient pour qu'une nouvelle — vraie ou fausse — fût connue des 6.000 K. G. de Stettin.

Les bombardements arrivèrent, les accidents augmentèrent, les membres du personnel se transformèrent en donneurs de sang, et sauvèrent beaucoup de camarades. Prêts à toute heure du jour ou de la nuit, ils firent preuve du plus bel exemple de solidarité. Il y eut des décès, malheureusement, mais, nos camarades qui devaient « y rester » furent veillés jusqu'à leur dernier soupir ; des paroles y furent enregistrées qui furent rapportées religieusement aux familles cruellement éprouvées.

Le 30 août une « soufflante » aplanit le camp ; par miracle, il n'y eut pas de blessés ; on se transporta provisoirement dans un autre bâtiment, où les gardes resserrèrent leur surveillance. Le moral tenait, remontait même de jour en jour. En février, on se réinstalla dans l'ancien camp reconstruit, mais qui ne devait pas durer puisque fin mars il fut évacué. Et ce fut dans les colonnes que les médecins, dentistes et infirmiers donnèrent leurs soins.

Bartholomay lui-même, venait souvent faire une petite fouille essayant de découvrir quelque communiqué secret de la B. B. C.

Le « Revier » donna tellement de soucis aux autorités, que plusieurs fois les sentinelles elles-mêmes furent fouillées, de pieds en cap, devant les K. G. dont le petit sourire narquois disait assez la jubilation.

Beaucoup de malades furent soignés dans ce « Revier ». Je suis persuadé que ceux qui l'ont fréquenté n'en ont gardé qu'un bon souvenir.

AUZIÉ.

LETTRE A UN AMI

(Suite de la première page.)

Quelles sont nos réactions, en apprenant qu'aucune décision officielle n'est encore intervenue pour le retour des corps de nos camarades décédés en captivité ? Que nous en sommes encore au stade des promesses ?

Quelles seront demain nos réactions lorsque nous apprendrons que nos marks de camp ne seront jamais échangés ?

Mais à propos, quelle fut ta réaction, lorsque tu as vu le Gouvernement, après avoir tant tardé, nous faire distribuer un an après notre retour un costume, la veille des élections ?

N'as-tu pas réagi, lorsque tu as lu dans l'organe officiel de la plus importante fédération de prisonniers de guerre, un article prenant nettement position en matière politique à la veille du referendum ?

N'as-tu pas tes idées ? N'a-t-on pas le devoir de

les respecter ? Avais-tu grand besoin d'être conseillé ou bien encore te prend-on pour un nigaud ?

Comment conçois-tu que l'on puisse faire de la politique au sein même d'une fédération ? Ne nous sommes-nous pas engagés à faire abstraction de toute conviction politique ou religieuse ?

Avons-nous déjà oublié les erreurs des anciens combattants de 14-18, que leurs idées politiques divisèrent et qui furent manœuvrés au sein de leur parti ?

Malheureusement trop de prisonniers parmi nous, se laissant emporter par leurs convictions politiques, ont trop tendance à immiscer celles-ci dans certaines associations ; une presse toujours la même, sectaire et partisane, s'efforce chaque jour davantage de monter en épingle certains dissentiments, certaines querelles politiques qui ne peuvent que nous diviser.

Tu appartiens, mon Ami, à une Amicale, qui ne

comprend que 1.000 adhérents, et pourtant, n'étions-nous pas 16.000 au II C ? Que sont devenus les autres ? Des apathiques ? Des sceptiques ? Des désabusés ? Ou bien encore des militants groupés de-ci, de-là, au gré de leurs idées politiques ?

Un an est passé, et nous voici déjà désunis... Et pourtant, si nous avions la sagesse de rester unis en toute loyauté d'idées, si nous avions conscience de notre force une fois unis honnêtement, si nous avions le sens moral de nos droits et de nos responsabilités, alors nous pourrions faire œuvre utile, et marcher de l'avant. Est-il encore trop tard ?

Cinq années durant, tout en gardant fidèlement notre foi en nos idées, n'avons-nous pas évité tout heurt, toute incompréhension ? Animés des mêmes sentiments, n'avons-nous pas fait abstraction de notre idéal politique et de nos convictions religieuses en face du péril commun, pour rester encore plus étroitement unis derrière les barbelés ? Et maintenant qu'il s'agit de nos droits, saurons-nous dans notre propre intérêt et en toute liberté rester unis ?

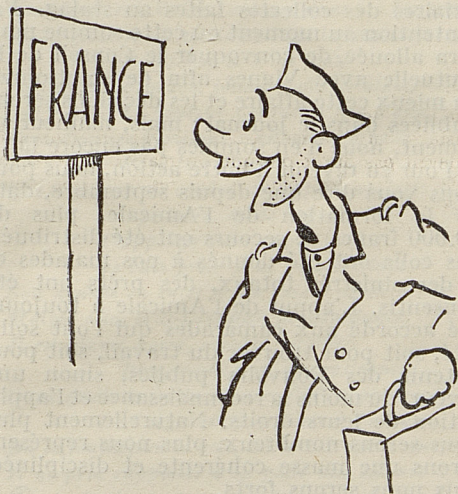
Un an s'est écoulé, et nous voici déjà désunis...

PAUL ROPAGNOL.

ANNIVERSAIRE

(Suite de la première page)

qu'à la buvette de la gare de Lille, on nous fit payer 15 francs notre premier verre de mauvais vin rouge : cependant, c'est à ce fait que nous nous aperçûmes qu'il y avait quelque chose de changé ; cette cherté de la vie, les quelques échos que nous avions recueillis au sujet du développement du « marché noir », cela commença à nous dessiller les yeux. Malheureusement, nous ne tardâmes pas à les ouvrir tout grands et pleins de stupéfaction en constatant que nous étions arrivés dans un monde nouveau. La France n'était plus telle que nous l'avions quittée en 1939 ; la moralité de beaucoup de Français s'était transformée... mais pas dans le sens du bien. L'égoïsme était roi : chacun ne cherchait qu'à se débrouiller, à vivre le mieux possible, à s'enrichir en exploitant les autres. Nous qui, pendant cinq ans, n'avions vécu que d'expédients, de rapines (nous nous refusons à appeler vols les récupérations que nous avons effectuées), nous nous sentions des anges d'innocence à côté de certains de nos compatriotes : nous n'avions porté préjudice qu'à nos ennemis ; eux, agissaient au détriment des autres Français. Le fait de vendre une marchandise quatre ou cinq fois plus cher qu'on ne l'a achetée, n'est-ce pas un vol éhonté et manifeste ? Peut-on expliquer les fortunes scandaleuses



qui se sont constituées ? Que le marché clandestin ait existé sous l'occupation ? Parfait..., lorsque les bénéfices ne dépassaient cependant pas un pourcentage raisonnable (c'était autant de plus que l'occupant ne pouvait s'approprié). Mais qu'il ait continué sous la dénomination « marché noir » après la Libération, c'est inadmissible. Et pourtant, mes Camarades, actuellement encore, ne regrette-t-il pas en maître dans notre pays ? N'est-il pas la véritable plaie nationale dont il sera bien difficile de guérir la France ? Il s'est par trop incrusté dans l'esprit et dans la vie de beaucoup, il a rendu trop de services à certains qu'il a enrichis sans grands efforts, pour que nous le voyions disparaître avant que l'abondance nous soit restituée.

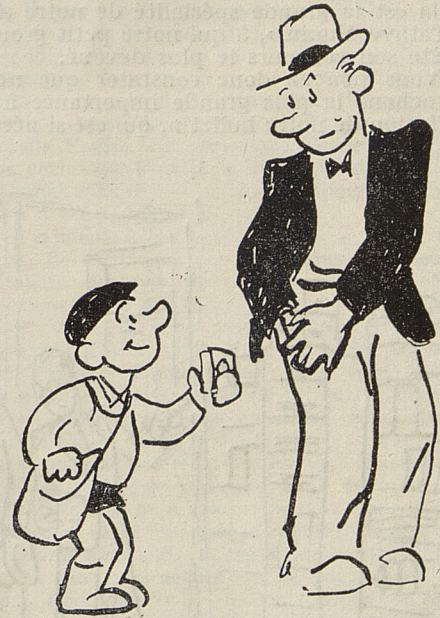
Comme après toute tourmente, une grave crise de moralité sévit maintenant en France. Cela s'explique d'ailleurs : on a souffert, on cherche à se « donner du bon temps », pour rattraper les tristes moments passés. Comment y parviendrait-on si ce n'était en se procurant en quantité, et le plus vite possible, ce qui n'est pas seulement « le nerf de la guerre » ? Pour cela, un seul moyen, lorsque l'on n'est pas dénué de tout scrupule ou que l'on veut donner une apparence d'honnêteté à des tractations

plus ou moins louches : se lancer dans les affaires. Admirez sans réserve les commerçants qui ont su résister à toutes les tentations ; rendons-leur l'hommage qu'ils méritent. D'autres, hélas ! n'ont pas été d'une intégrité absolue et, ce qui est pire, c'est leur exemple que cherchent à suivre beaucoup de Français qui se découvrent une vocation subite pour le négoce ; nous sommes actuellement submergés par une vague implacable : c'est celle des gens qui se sentent doués pour effectuer n'importe quel trafic ; on achète et on vend de tout... avec bénéfice important, cela va sans dire ; on gagne ainsi beaucoup d'argent et (c'est là qu'est le mal, d'ailleurs, pour l'avenir), on croit que cela va durer éternellement. Plaignons à ce sujet les jeunes qui, s'étant engagés dans cette voie, n'ont pas compris qu'il leur faudrait une deuxième corde à leur arc. Combien de jeunes gens de familles qu'il est convenu de qualifier d'honorables, s'adonnent au commerce et, partant, délaissent leurs études ou leur apprentissage. Est-il nécessaire d'être bachelier pour vendre des cigarettes ou du « chewing-gum » ? doivent-ils penser. Et puis, à quoi bon se torturer les méninges sur des théorèmes ardues ou des règles rébarbatives qui ne nous mèneraient qu'à de mesquines places de fonctionnaires ou de techniciens, alors que nous pouvons si facilement gagner le nécessaire et même le superflu sans effort et sans perte de temps ? se disent-ils. N'est-on donc pas en droit de craindre qu'une grande partie de cette génération de « trafiquants en herbe » soit perdue pour le travail honnête ?

Cette appréciation de la mentalité française actuelle, n'est-elle pas exagérée ? Nous voulons bien l'espérer. Peut-être cette ma-

nière de voir comporte-t-elle trop de pessimisme, mais avouez cependant qu'il y a en elle quelque chose de vrai, malheureusement, d'ailleurs. Toujours est-il, mes Camarades, que notre déception a été forte en mai 1945, lorsque nous avons été en mesure de faire ces remarques ; hélas, en cet anniversaire, nous sommes obligés de constater qu'aucune amélioration ne s'est produite : le mal est donc bien profond...

Souhaitons malgré tout que les éléments



sains de la Nation finissent par l'emporter. Exprimons l'espoir que, dans un proche avenir, les brebis égarées regagneront de gré ou de force le bercail et coopéreront à l'œuvre de redressement si nécessaire à notre pays.

R. GAUBERT.

Allo ! Allo !



Jean Le Moal, ex-homme de confiance du III 230, se rappelle au bon souvenir de ses camarades de Greifenhagen.

« Que le camarade Guégean Joseph, dont je n'ai plus aucune adresse, et qui avait été témoin de mon accident sous un tir

d'artillerie des troupes russes le 1^{er} mai 1945, soit rassuré sur mon compte. J'ai été rapatrié après un stage de trois mois dans un hôpital du Mecklemburg.

« D'autre part je n'oublie pas non plus le camarade Jean Capitaine, notre dévoué interprète du fameux kommando de Mescherin. Qu'il trouve ici mon meilleur témoignage de sympathie pour ses bons services qui lui valurent même jusqu'à la dégradation près de l'unter-offizier Fuhrer. »

signé : LEGALL Jean (d'Elliant).

Extrait d'une lettre de Jean Guinet adressée au Président de l'Amicale :

« Reçu lettre de Dranske auf Rügen, autre-

ment dit Bug. Je traduis littéralement le passage que tu voudras bien reproduire dans le prochain numéro du canard. »

— La ceinture de fil de barbelés entourant la fameuse baraque dans laquelle tant d'hommes se virent enlever leur liberté pendant de si nombreuses années a été retirée dans le courant de l'hiver dernier. Le motif en était que nous n'avions absolument plus rien pour nous chauffer.

« Ainsi, Baron, devait finir le célèbre Kdo X/255. »

Autre détail :

« Rouveure d'Antreygues, dit le Marquis, et moi-même avions entreposé chez des civils des caisses de livres avec une indication disant qu'ils appartenaient à des prisonniers de guerre français. Les Russes ont contrôlé ces caisses. Elles sont toujours à notre disposition en parfait état et je vais les faire prendre. Prière à Rouveure de se mettre en relations avec moi à ce sujet.

« La vie à Rügen : « ganz Ruhig » sous l'occupation russe — pain et pommes de terre en petite quantité, presque pas de poisson en dépit de la proximité de la mer, tabac et produits manufacturés « Manufakturwaren » — ne sont plus que des souvenirs. »

« Voilà des tuyaux qui intéresseront les hôtes du célèbre Kdo... »
et qui doivent particulièrement te faire plaisir (je tiens à rappeler pour mémoire que Vignes et Guinet furent tous deux définitivement suspendus de leur fonction et arrêtés le 18 mars 1945 puis dirigés le lendemain sur Bug en attendant la libération).

P. R. (4779).

Nous vous rappelons que nos permanences ont lieu tous les mardis et vendredis, de 18 heures à 20 heures, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e). (Métro Chaussée-d'Antin ou Trinité.)

FAISONS LE POINT

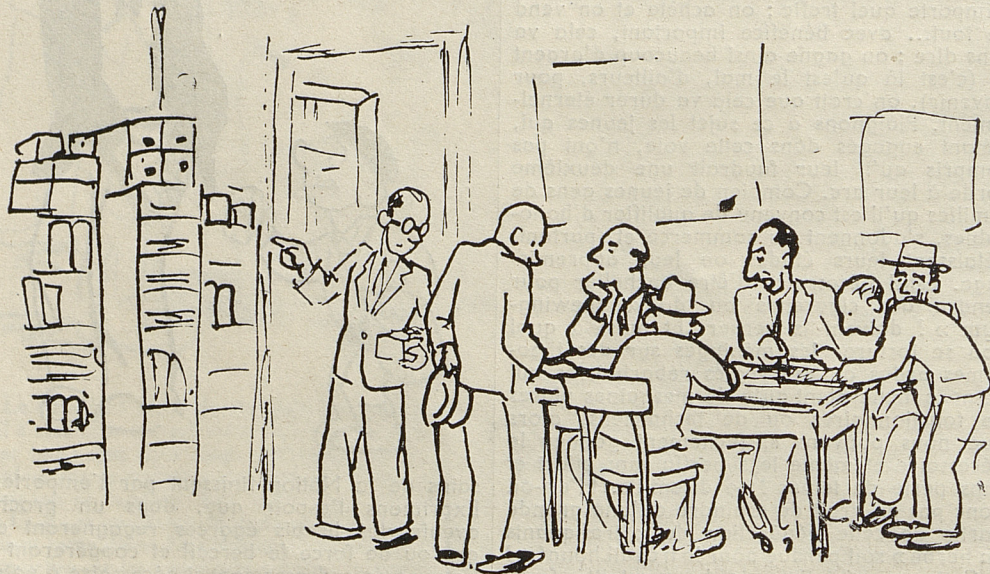
(Suite de la première page)

Et puis c'est l'envoi. Là encore le travail est immense : il faut écrire les adresses, plier le journal, coller les bandes, les timbrer, etc... Cela est la grande spécialité de notre ami « Tatave Manin », à qui notre petit groupe prête son concours le plus dévoué.

Vous pouvez donc constater que nous attachons la plus grande importance à la diffusion de notre bulletin, qui est si néces-

Vous voyez que c'est une grande tâche que nous avons entreprise mais quelle noble cause, à laquelle vous voudrez tous être associés !

Pour la question « trésorerie » dont les comptes vous seront communiqués à notre Assemblée générale, vous devez bien vous douter que nous « tirons le diable par la queue » afin de « joindre les deux bouts ».



saire pour entretenir les relations, car nous n'avons que le souci de faire de notre association, une grande famille. Mais cette famille que nous voudrions immense est bien difficile à constituer quand même et on se demande si le fait d'avoir réendossé le costume civil et d'avoir repris un certain rang dans la vie normale fait oublier aux « copains », ce qu'ils étaient au II C.

Ont-ils oublié que, si une grande partie a retrouvé son foyer et son travail, il en est d'autres qui ont tout perdu et qui ont besoin de notre aide ? Car, mes camarades, il y a vraiment de la misère et ce n'est que par votre adhésion et votre cotisation, que nous pouvons, quand un des nôtres vient frapper à notre porte, lui apporter un peu de réconfort et lui montrer ce que représente le mot « solidarité » ; n'oubliez pas surtout que nous avons nos veuves et nos orphelins ; dans le prochain journal, nous avons l'intention de mettre en page d'honneur une liste plus ou moins complète de nos décédés en terre allemande.

APPEL

Un Camarade ayant connu BLANCHON (Maurice) du kommando XII / 201, et dont on est sans nouvelles, est prié de se mettre en rapport avec M^{me} Blanchon, 34, rue Philippe-de-Girard, Paris (10^e).

D'avance, merci.

TIMBRES : Achat, Vente, Échange

P. BOULAIS

7, rue Vidal-de-la-Blache, PARIS (20^e)

Les demandes d'assistance sont de plus en plus nombreuses et chaque fois que nous dépannons un camarade ou une veuve, nous ne voulons pas envoyer un secours de misère



qui ne serait que symbolique. Aussi réduisons-nous nos frais de secrétariat ; et notre journal qui nous coûte tant, tant pour l'imprimerie que pour les frais d'envoi, ne sera envoyé qu'aux seuls adhérents et ne paraîtra que tous les deux mois, mais ras-

Nous étions 16.000 au stalag,
Nous n'avons que 5.000 adresses,
Et encore, certaines sont incomplètes.
Puisque de nombreux journaux nous reviennent,
Ce qui nous occasionne des dépenses inutiles.
Envoyez des adresses et des adresses exactes.

surez-vous, il paraîtra, car nous y tenons et, dans ce domaine, toutes vos suggestions seront les bienvenues.

Des fêtes nous direz-vous, eh ! oui, c'est un moyen ; mais nous pensons qu'à l'heure actuelle les Parisiens sont un peu saturés de ces galas et nous courons alors le risque d'un désastre qui irait à l'encontre du but poursuivi. Nous n'abandonnons pas cependant cette idée que nous nous réservons de mettre à exécution au moment choisi.

Vous avez dû également être au courant qu'une somme de 100 millions était mise à la disposition des mutuelles de camps et déjà nombre de lettres nous sont adressées pour nous demander des explications ou nous réclamer des remboursements éventuels de marks envoyés aux familles et qui n'ont jamais été réglés.

Je vous dirai tout de suite que ces 100 millions sont destinés aux Amicales de Camps, évidemment, mais strictement réservés aux *Fonds des Mutuelles* qui existaient aux camps et dont nous avons déposé et les statuts et le montant en compte. (A titre d'indication, l'ensemble des demandes de toutes les Amicales au ministre des Finances se montait à plus de 500 millions et seul un forfait de 100 millions a été voté.)

Quant au P. K. que certains nous réclament, il n'en est plus question malheureusement et pourtant il se chiffrait par millions aussi.

Donc il faut s'attendre à une répartition au prorata de nos demandes ; en ce qui concerne le II C les fonds seront vite distribués puisque nous possédons dans le dossier de notre Mutuelle, les listes des bénéficiaires des collectes faites au stalag. J'ai l'intention au moment où cette somme nous sera allouée, de convoquer le Conseil de la Mutuelle avec Vignes afin de solutionner au mieux cette affaire et les décisions seront publiées dans le journal ; mais, malheureusement, nous n'en sommes pas encore là.

Pour en revenir à notre action, nous pouvons vous dire que depuis septembre, date de la formation de l'Amicale, plus de 80.000 francs de secours ont été distribués, des colis ont été donnés à nos malades et à des sinistrés totaux, des prêts ont été consentis. L'appui de l'Amicale a toujours été accordé aux camarades qui l'ont sollicité, soit pour trouver du travail, soit pour obtenir des Pouvoirs publics, sinon une faveur, du moins la reconnaissance et l'application de leurs droits. Naturellement plus nous serons nombreux, plus nous représenterons une masse cohérente et disciplinée, plus nous serons forts.

Aussi mes Camarades, adhérents de la première heure ou de la présente, il faut que vous fassiez connaître à tous les anciens du II C, notre œuvre de solidarité et de fraternité.

R. TARIN.

A TOUS NOS CAMARADES

Afin que notre Bulletin soit encore plus intéressant, envoyez-nous des articles, des anecdotes, ou même des suggestions.

Les colonnes d'Entre Camarades sont ouvertes à tous.

J. DAMPFHOFFER,

Tailleur

71, rue Royale, VERSAILLES (S.&O.)

L'AIGLE ET LE COQ (FABLE)

Afin de réunir ses deux terrains de chasse
Qu'un couloir séparait, et pour les agrandir,
L'aigle, à Vémouchet, frais émoulu rapace,
Dit : « Tu dois aussitôt de ce pays partir ;
Cède-moi ce passage,
Allons, ce sera sage ;
Ne m'oblige donc pas, en voulant résister,
A user de mes dons pour d'ici l'écarter. »
L'émouchet, à ces mots, pousse un grand cri
Sur-le-champ, il prépare son arme. [d'alarme ;
L'aigle fond sur lui et, en un instant,
Sous sa serre il l'étend.
Mais à l'ultime appel du faible oiseau de proie,
Le vautour et le coq répondent qu'avec joie
Ils lutteront encor, afin d'anéantir
Celui qui, sa haine leur a tant fait sentir.
« Partons seuls, clament-ils, puisque nul en ce monde
Ne veut se mesurer à ce tyran immonde. »
L'autruche, pressentie avant l'événement,
Avait tergiversé. Avait-elle vraiment
Bien oublié de l'aigle injures et menaces ?
Quoi qu'il en soit (miracle de l'acclimatation),
Elle enjouit simplement sa tête dans les glaces.
Nos deux amis passent donc à l'action.
Ils engagent la lutte ;
Leur but est, non pas d'attaquer,
Mais d'attendre la chute
De leur vieil ennemi, qu'ils espèrent bloquer.
Soudainement, l'aigle, entrant dans les bagarres,
De la grive et du merle outrage les dieux lares :
Il enfonce et broie tout.
Le vautour et le coq, jouant l'ultime atout,
Ont perdu. Le vautour s'enfuit à tire d'aile,
Vers d'autres positions : situation cruelle
Pour le gallinacé
Qui transmet au condor un appel angoissé.
« Je veux, dit le rapace,
T'apporter mon appui total ;
Je vais prier pour qu'une place
Soit donnée en enjer à ton odieux rival. »
Malgré cela, le coq connaît la défaillance.
Il est plumé, rossé, accablé, capturé.
Bien grande est sa souffrance.
Dans quelle horrible affaire, il s'est aventuré !
De l'aigle enfin il devient l'esclave.
On le fouille, on le vole, on le bat même un peu.
Il ne peut supporter à sa patte une entrave :
Il crie, hurle, proteste, insulte tant qu'il peut ;
Mais ce n'est de sa part qu'une vaine harangue :
L'aigle ne s'en soucie, n'entendant pas sa langue.
Longtemps il va rester ainsi emprisonné.
Ne faisant que, contraint, le travail ordonné.
On le verra souvent, tout écumant de rage,
Mais parfois hébété. Il reprendra courage
Seulement lorsque tous auront enfin admis
Que son grand ennemi était leur ennemi.
Le rapace,
De toutes parts pressé,
Malgré sa vigueur et son audace,
Sous les coups conjugués, tombera terrassé.
Coq, pourquoi donc veux-tu imiter Don Quichotte ;
Se mettre à l'avant-garde est attitude sottise ;
Combats tous les abus, mais fais-le sagement ;
Consulte tes amis et suis-les prudemment.

R. GAUBERT.

PARISIENS...

Vos copains seront heureux de vous rencontrer à la réunion du premier mercredi de chaque mois, au café Biard (1^{er} étage), 3, rue Auber, Paris (Opéra).

L'Agence Toc-Toc vous parle



A propos de la bombe atomique :
Lu, entendu et adapté pour vous.
« Les Américains de New-York font des bombes atomiques ;
« Les Américains en occupation préfèrent eux, les... Bombes atomiques. »

Connaissez-vous un remède contre la bombe atomique? — Achetez du linoléum parce que le linoléum bat... l'atome.

Nos enfants manquent de chaussures — les U. S. A. vont leur envoyer des pompes atomiques.

L'Union des Femmes pour la Paix vient d'adopter un hymne de circonstance : « Mon p'tit atome, c'est l'heure de faire dodo ».

Différence entre De Gaulle et un Français moyen?
Réponse : 27 centimètres.

La Comédie-Française change ses statuts et rajoint ses programmes :
« Molière s'est vu raser les moustaches et l'on monte : les Fourberies de Scapin. »

Dernière minute :
« M. René Faure (Brioude) vient de passer brillamment un certificat de géographie générale devant la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand. Bravo, mon cher René, tu es un vrai dur ! ... Plus dur que le Roc, Faure ! »

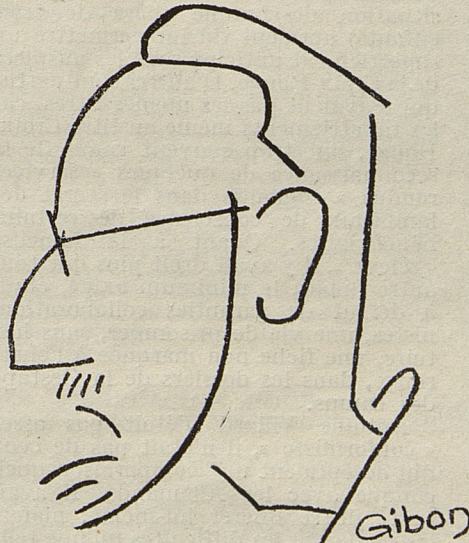
INFORMATION

Notre camarade et ami Roger Buissonnière, ayant obtenu un poste enviable en Algérie, nous a quittés. Nous regrettons infiniment ce départ qui nous prive d'un animateur sans rival. (N'avait-il pas fondé l'Amicale et n'en assumait-il pas la présidence de la façon la plus brillante?) Nous espérons cependant ne pas perdre absolument contact avec lui et nous comptons recevoir de temps en temps un de ses articles pour notre bulletin. Nous lui souhaitons pleine réussite dans son nouveau poste.

LEUR FIGURE

Notre camarade Gibon a « croqué » certains de nos compagnons d'infortune du stalag. Tous ceux qui sont passés par Greifswald les ont certainement remarqués.

En voici un que tous les « passagers » ont vu à la « Einsatz compagnie ».
Le reconnaissez-vous?



Nous vous en soumettrons d'autres dans nos prochains numéros.

LIBRES PROPOS...

Bien que dans notre journal, le vœu ait été fait de ne laisser insérer aucun article à tendance politique, il doit toutefois être permis de faire quelques remarques sur des constatations d'ordre international.

Je veux parler des réactions actuelles des Italiens contre la France à l'occasion de la rectification de frontière et de l'attribution de Tende et de Brigue à notre pays par les « Quatre ».

Quand on lit dans un journal du soir italien : « Indignation devant les injustices de la conférence de Paris, nous ne nous attendions pas à cela de la part de la démocratie française », ou encore dans l'Italia Sera : « Toujours la même vieille France, elle nous vole Tende et Brigue », ou encore (et c'est là le bouquet), dans un autre journal romain : « Le coup de poignard dans le dos a été remboursé... »

Vraiment, à lire ces titres, on ne peut s'empêcher de s'exclamer : « Tout doux, messieurs les Italiens, un peu de pudeur, car si la France obtient cette minime réparation, qu'auriez-vous fait, vous, si vous aviez gagné cette dernière guerre ? Où seraient Nice, la Corse, la Savoie, la Tunisie ? Evidemment, vous vous défendez, à présent que les affaires ont mal tourné pour vous, d'avoir été nos ennemis ; vous attendiez autre chose de la « sœur latine », mais quelles étaient donc vos réactions en 1938 à notre égard, quand la presse italienne nous envoyait « vos crachats » et qu'à chaque instant, sous le balcon de votre idole, vos gorges couvrant le son de vos guitares hurlaient « A bas Francia ! »

Et plus près encore (on ne peut quand même pas tout oublier !), il est difficile de digérer l'odieuse déclaration de guerre au moment où nous sentant en difficulté avec les Schleuhs, « bravement », vous interveniez afin de nous donner le coup de grâce.

Peut-être direz-vous : « Nous n'avons pas voulu cela et il fallait marcher »? Trop facile à dire, « Signori », à présent, et nos esprits sont encore trop hantés par les exploits de vos aviateurs, tuant et mitraillant nos femmes et nos enfants dans cet exode hallucinant.

J'en ai trop vu dans la retraite et mes camarades aussi ; j'ai trop assisté, impuissant, à cet acharnement de damnés où votre aviation en rase motte trouvait des combattants à sa hauteur, en l'espèce des femmes et des gosses sans défense ; oui, j'ai vu le sang de ces martyrs couler à flots à Sainte-Savine, Chaource, Tonnerre, Auxerre et sur la route d'Avallon.

Vous avez été maudits de façon pire que les « Schleuhs » à cause de vos attaques sur ce que nous avions de plus cher et vous trouvez à présent que la punition commence à être dure !... et vous osez dire que cet abandon de deux petits bourgs rembourse votre coup de poignard !... Ah, non, messieurs les chevaliers de la gondole, silence, faites-vous plutôt oublier ; le temps peut-être un jour effacera le souvenir de votre attitude, mais vous ne paierez jamais assez la note. Le sang de nos gosses et de nos compagnes disparus dans de telles conditions est inappréciable.

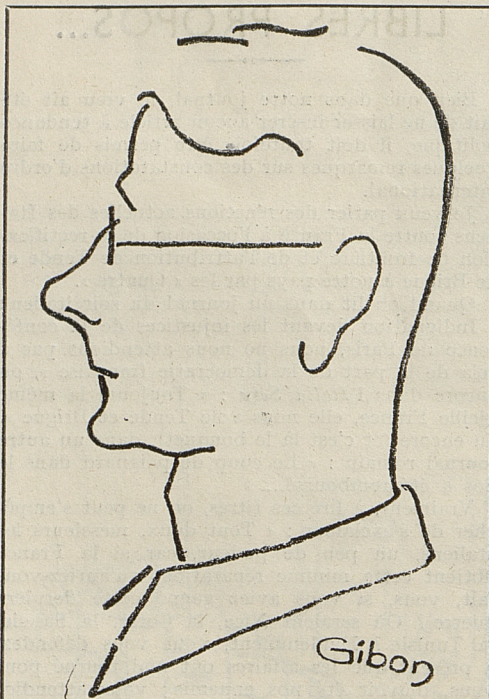
R. TARIN.

DEMANDE D'EMPLOI

Un camarade commerçant, habitant Paris, pourrait-il employer un ex-prisonnier du II C à partir de 6 heures du soir? Il participerait à une bonne œuvre.

...PROVINCIAUX

Si vous venez à Paris, essayez de vous y trouver le premier mercredi du mois, afin de revoir vos camarades, au café Biard, 3, rue Auber, Paris (Opéra).



Le Révérend Père BARBIEUX
t'invite à aller
au Pèlerinage des Prisonniers
et Déportés à Lourdes
les 7, 8 et 9 septembre 1946.

LE COURRIER

— FRANÇOIS Georges, à Grippart, par Bayon (Meurthe-et-Moselle) demande l'adresse de BEAU-PRAIL Louis.

— ARROYO Henri, 63, rue du Commerce, Tours (Indre-et-Loire) recherche les adresses de Jean ETCHEGOYEN et de Georges DUMAS.

— Pierre ARCHAMBAULT serait désireux de connaître l'adresse de MAILLARD Paul (ancien du kommando IX/270 à Altenwillershagen).

— Emile APS, agent de police, 12, rue Notre-Dame-de-Lorette, Paris, demande l'adresse de COSTE Robert, du kommando VII/245.

APPEL

Les camarades qui auraient travaillé au kommando VII 233 et VII 269, et qui peuvent justifier de la mauvaise santé du camarade LARRAMENDY, sont priés de se mettre en rapport avec Mme Vve LARRAMEDY, à Hasparren (B.-P.), pour que celle-ci puisse toucher sa pension de veuve.

PUBLICITÉ

Amis, l'entr'aide peut s'exercer sous maintes formes. Ainsi vous, commerçants, artisans, aidez vos camarades en facilitant leurs achats. Permettez à ce Bulletin de boucler son budget. Et cela tout en augmentant le volume de vos affaires. Faites donc insérer votre publicité dans « Entre Camarades » qui touche tous les milieux toutes les régions de France.

TARIF (1 cadre ou 6 lignes) :

100 francs par numéro mensuel
1.000 francs pour douze numéros.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Dépôt à l'Office des Biens et Intérêts privés des reçus délivrés aux rapatriés d'Allemagne en contrepartie de leurs avoirs en reichsmarks.

Le ministre des Affaires étrangères, le ministre des Finances et le ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre,

Vu l'ordonnance n° 45-948 du 11 mai 1945, réglant la situation des Prisonniers de Guerre, Déportés politiques et Travailleurs non volontaires, rapatriés,

Arrêtent :

Article premier. — Les reçus délivrés en exécution de l'article 8 de l'ordonnance du 11 mai 1945 doivent être envoyés à l'Office des Biens et Intérêts privés, 146, avenue Malakoff à Paris.

A défaut de reçus, les intéressés pourront envoyer une copie certifiée conforme de l'indication du montant des marks déposés, portée au verso de la carte de rapatrié.

**Ce qu'il nous manque,
Ce n'est pas de la bonne volonté,
C'est de l'argent.
Seules des cotisations peuvent nous
en procurer.**

Art. 2. — L'Office des Biens et Intérêts privés, après avoir relevé les montants déposés et les indications permettant d'identifier les titulaires, renverra les reçus à ces derniers.

Art. 3. — Le ministre des Affaires étrangères et le ministre des Finances sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 22 mai 1946.

Le ministre des Affaires étrangères,
Georges BIDAULT.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du Cabinet,
Gustave RAMPON.

Pour le ministre des Anciens Combattants
et par délégation :
Le directeur du Cabinet,
Eugène SIRVENT.

**Vérifie la bande de ton bulletin,
s'il y a une erreur dans l'adresse,
signale-le-nous.**

NÉCROLOGIE

Antoine VILLARD

Les anciens du IIC apprendront avec stupeur la mort, des suites de sa captivité, de notre camarade Antoine Villard, survenue le 1^{er} mars, dans sa quarante et unième année, en son domicile 12, rue Buisson à Saint-Etienne.

Villard était une des figures les plus connues et les plus sympathiques du camp. Sa simplicité qui allait jusqu'à la bonhomie, sa grande aménité le rendant incapable de refuser un service, étaient des qualités qu'il tenait sans doute de ce terroir stéphanois où le contact permanent avec les réalités d'un travail pénible et dangereux a, chez les autochtones, forgé une mentalité dégagée des artifices qu'alimentent si souvent le snobisme des uns, l'égoïsme des autres.

Sa santé chancelante, son âge, sa situation de famille (père de trois enfants) auraient dû lui permettre un rapatriement anticipé sous les auspices de la Croix-Rouge. D'autres sont partis, qui n'avaient pas les mêmes titres, car les rapatriements même au titre Croix-Rouge, ont trop souvent camouflé la reconnaissance de quelques « services rendus » engloutis dans le secret des lambeaux de conscience de certains bénéficiaires. Quant à la fameuse « relève », il y avait droit plus que tout autre ; mais, le minimum exigé, était, à défaut de garanties collaborationnistes, une vie de prisonnier, sans histoire, une fiche non marquée à l'encre rouge, dans les dossiers de la Gestapo des camps.

Antoine Villard n'était pas assez « conformiste », il n'était pas de ceux qui acceptaient une comparaison quelconque avec les Allemands. Il avait tenté de se libérer lui-même, malgré les risques et les difficultés qu'une telle

organisation comportait ; cela lui valut un stage à Rawa-Ruska, le camp des évadés, ces résistants vrais de la captivité.

Pour lui, Rawa-Ruska, aura, hélas, bien mérité le titre de « Camp de la Mort lente » que lui avait décerné la radio de Londres, car nul doute qu'il n'y ait ébranlé sérieusement sa santé, comme beaucoup d'autres, ébranlement qu'il est venu parfaire au IIC, en traînant un mal qui le rongait lentement. Ce mal, la « condescendance » allemande le reconnut trop tard, en le classant D. U., donc rapatriable : il fut envoyé au IIA où il attendit un tour de départ qui ne vint jamais.

Son ardeur au travail étant volontairement voisine de zéro, lui valut l'honneur d'être relevé de son emploi par les Allemands.

Chômeur, il fut par acclamation, désigné par ses camarades, comme chef de la Handwerk Compagnie, tâche dont il s'acquittait avec autorité, conscience, et courtoisie.

Rentré en France par la vague libératrice de mai 1945, il ne put jamais se relever du mal qui le frappait depuis longtemps : il est mort victime de sa captivité et de son devoir.

Bon camarade, bon Français, nul doute qu'il ne fut aussi bon époux et bon père, ainsi que bon patron, parce que ces qualités sont les unes et les autres, les deux faces d'une même médaille : celles de « l'honnête homme ».

A sa veuve, à ses trois enfants, *Entre Camarades* présente ses plus sincères condoléances et ses sentiments de douloureuse sympathie.

Henry CABANIE.

NOS PAUVRES DROITS

DOSSIERS DES ÉVADÉS

Nous vous rappelons que pour récompenser les trois grands pays : Belgique, Luxembourg, Hollande, qui ont fourni le plus grand nombre de passeurs, l'Union des Evadés de Guerre, à laquelle nous nous sommes associés, constitue des dossiers concernant toute l'activité des passeurs : rapports de ceux-ci, témoignage des camarades évadés grâce à eux, etc...

Malgré les services qu'ils ont rendus aux évadés, beaucoup d'amis belges, luxembourgeois et hollandais s'étonnent peut-être de ne jamais avoir reçu de nouvelles des voyageurs qui venaient frapper à leur porte.

Le Gouvernement français est d'accord pour organiser à Paris une grande manifestation de reconnaissance avec remise de décorations ou autres titres honorifiques.

Tous les renseignements seront recueillis à la Direction générale.

POUR VOS ENFANTS

Le ministère de l'Education nationale, direction de l'enseignement technique, nous informe de l'ouverture d'une Ecole pratique de Radio et d'Electricité, Centre de Formation professionnelle, 10, rue de la Douane.

Cette école, qui permettra d'apprendre gratuitement la radio et l'électricité dans une école de l'Etat, permettra, en outre, d'obtenir le C. A. P. de radio-électricité et d'accéder au cours de technique supérieure.

Durée des études : 3 ans.

Conditions d'admission : âge minimum 14 ans, certificat d'études.

Obligatoire : satisfaire au concours d'entrée.

Renseignements et inscriptions à l'école, tous les jours de 9 heures à midi, sauf le samedi.

POUR LES SINISTRÉS

Vous avez jusqu'au 31 juillet 1946 pour faire votre déclaration de sinistré. Vous trouverez des imprimés dans toutes les mairies.

N'oubliez pas que vous avez six mois après la visite de l'expert, pour adresser votre dossier complet au directeur départemental de la Reconstruction. Votre négligence sera grave de conséquence.

ALLOCATIONS FAMILIALES LES PRIMES A LA PREMIERE NAISSANCE

Les conditions d'attribution en sont les suivantes :

1° Le premier enfant d'un ménage ouvre droit à la prime en vertu du décret du 7 juillet 1945, modifiant l'article premier du décret du 30 décembre 1939 ; auparavant, il était nécessaire que l'enfant soit de premier rang, c'est-à-dire ne pas ouvrir droit aux allocations familiales (cas où il existe des enfants d'un premier lit pour lesquels il est perçu des prestations).

2° Il doit être né viable et légitime.

3° Sa naissance doit survenir dans les deux ans de la célébration du mariage, ce délai est augmenté d'une durée égale à celle de la mobilisation du mari. Sont assimilés aux mobilisés : prisonniers, requis et déportés ; des textes sont à l'étude pour faire bénéficier les réfractaires et maquisards de ces suppléments de délai.

4° L'accouchement doit avoir lieu en France.

5° L'enfant doit être de nationalité française. Le taux de la prime est fixé au double du salaire moyen départemental, celui-ci étant variable suivant les régions, les montants des primes s'échelonnent suivant le barème allant de 3.600 à 9.000 francs (Seine).

La prime est payable en deux fractions : la première dès la naissance, la seconde six mois après, à condition que l'enfant soit toujours vivant et à la charge de ses parents.

RECLASSEMENT POUR LES DÉMOBILISÉS RURAUX

De nombreux officiers et sous-officiers d'active vont se trouver du jour au lendemain sans emploi du fait des dispositions de compression visant le personnel de l'armée. Nous sommes d'ores et déjà intervenus auprès du ministère des Armées et

auprès du ministère des Anciens Combattants, pour leur demander ce qu'ils envisageaient de prendre comme mesure à cet égard. En attendant une réponse de nos deux ministères, nous vous indiquons ci-joint les dispositions prises pour les démobilisés d'origine rurale.

Une quantité importante d'officiers et de sous-officiers va être incessamment démobilisée. Un certain nombre d'entre eux étant d'origine rurale, les directeurs des services agricoles ont reçu des instructions pour guider tous ceux qui seraient désireux de reprendre une activité agricole.

Ils leur indiqueront les exploitations agricoles vacantes, ils les mettront en rapport avec les Chambres de Métier en ce qui concerne les entreprises artisanales rurales susceptibles d'être créées ou reprises, ils leur préciseront les avantages que le crédit agricole est susceptible de leur procurer ; ils leur indiqueront l'adresse des services de main-d'œuvre qui pourront leur procurer des emplois correspondant à leur aptitude professionnelle.

LIVRET DU PRISONNIER

Certains camarades nécessiteux n'ont pas reçu à leur retour de « Livret du Prisonnier ». Il est encore possible de redresser des erreurs ou des omissions, lorsqu'il s'agit de cas sociaux particulièrement intéressants, en adressant une demande au ministère des Anciens Combattants, Service du Livret, 10, square du Bois-de-Boulogne, Paris (16°).

Cette demande, expliquant la situation sociale du rapatrié, devra être accompagnée d'une fiche comportant :

- Noms et prénoms, Adresse, Date et lieu de naissance, Matricule et adresse en captivité.

Le Service du Livret fera une enquête afin de s'assurer qu'aucun livret n'a été ouvert par une collectivité quelconque et examinera, le cas échéant, la possibilité de prélever sur les fonds départementaux les sommes correspondant à l'établissement d'un livret.

Ces dispositions permettront de réparer quelques injustices et nous devons nous en réjouir.

DISPARUS

Une loi tendant à réduire les délais de présomption.

Le Journal officiel du 1er mai 1946 publie la loi n° 46-855 du 30 avril 1946 tendant à réduire les délais de présomption de décès des personnes disparues pendant la guerre.

En voici le texte :

Article unique. — Le dernier alinéa de l'article 90 du Code civil, est remplacé par les suivants :

« Lorsqu'un Français mobilisé, prisonnier de guerre, réfugié, déporté ou interné politique, membre des Forces françaises de l'Intérieur, requis du Service du Travail obligatoire ou réfractaire, aura en France, ou hors de France, dans la période comprise entre le 3 septembre 1939 et le 1er juillet 1946, cessé de paraître au lieu de son domicile ou de sa résidence sans qu'on ait eu de ses nouvelles à la date précitée du 1er juillet 1946, toutes personnes intéressées pourront se pourvoir devant le tribunal de son domicile ou de sa dernière résidence afin de faire prononcer judiciairement son décès, suivant les formes et conformément aux dispositions du présent article, sans qu'il soit nécessaire de recourir à la procédure de présomption de décès prévue aux articles 87 et 89.

« Le conjoint du disparu dont le décès aura été ainsi déclaré judiciairement ne pourra contracter un nouveau mariage avant l'expiration du délai d'un an à partir du jugement déclaratif de décès. »

La présente loi, délibérée et adoptée par l'Assemblée nationale constituante sera exécutée comme loi d'Etat.

PAS D'EXPULSION POUR LES LOCATAIRES DES APPARTEMENTS VENDUS

Des sociétés immobilières ont acquis des immeubles qu'elles revendent par appartements. Les nouveaux locataires, justifiant de leur droit d'occuper leurs locaux signifient leur congé aux locataires actuels.

Le Préfet de police, répondant à une demande posée à ce sujet par les conseillers généraux, vient

de faire connaître que, si aucun texte n'interdit aux propriétaires d'immeubles de revendre ceux-ci par appartements, les locataires de bonne foi sont néanmoins maintenus de plein droit dans les locaux jusqu'au 31 décembre 1946.

RETOUR DES CORPS

1° Le Gouvernement envisage le transfert gratuit des corps des militaires tombés en Allemagne, ainsi que des prisonniers, des déportés morts en captivité et des travailleurs décédés en Allemagne. En raison de la pénurie des moyens de transports, du manque de matières premières et de produits de désinfection, ce transfert ne peut être envisagé actuellement. Cet important problème est à l'étude et sa solution est recherchée avec le concours des divers départements ministériels intéressés ;

2° La restitution des corps, lorsqu'elle pourra être réalisée, le sera gratuitement pour toutes les familles qui en feront la demande selon des modalités qui seront précisées ultérieurement.

AVOIRS EN MONNAIES ALLEMANDES DÉPOSÉES PAR LES RAPATRIÉS DANS LES SERVICES FINANCIERS DU GOUVERNEMENT MILITAIRE D'OCCUPATION EN ALLEMAGNE

Certains prisonniers de guerre et déportés ont été obligés, par les autorités anglaises d'occupation, de déposer, avant de quitter l'Allemagne, les monnaies allemandes qu'ils détenaient.

De ce fait, ils n'ont pu obtenir l'échange des 100 reichsmarks lors de leur rapatriement et ne peuvent non plus l'obtenir actuellement de leur percepteur, celui-ci ne pouvant accepter ou modifier le reçu anglais, comme il ferait d'un reçu français.

Afin de bénéficier de la mesure de faveur consentie par le Gouvernement français aux rapatriés lors de leur arrivée en France, il appartient aux intéressés d'adresser l'attestation délivrée par les autorités anglaises au Service des Transferts de Fonds, 50, avenue Bugeaud, Paris (10°) — en indiquant leur état civil exact, leur adresse et leur qualité (prisonnier, travailleur, déporté, déporté politique).

AVIS IMPORTANT

Des colis nominatifs sont en instance à l'Union des Amicales de Camps, 68, rue de la Chaussée-d'Antin. Ils proviennent de la Croix-Rouge anglaise et les bénéficiaires dont les noms suivent, ne figurent pas sur nos fichiers : Buis Jean, Mle 89.140, Kdo III/122. Gruslet Roger, Mle 35.529, Kdo XIII/210. Fontaine Esnest, Mle 36.130, Kdo VI/140.

Nous prions les camarades qui pourraient connaître leur adresse de nous les communiquer d'urgence. D'avance merci pour eux.

Amis

qui ne savez combien est le montant de votre cotisation et qui ne savez où l'adresser !!!

Apprenez que pour cette année la cotisation est de 100 francs, mais un peu plus sera toujours agréablement réceptionné.

UNE SEULE ADRESSE :

AMICALE DU STALAG II C 68, rue de la Chaussée-d'Antin

Chèques, mandats-cartes ou mandats-lettres

SERVICE DE RECLASSEMENT ET D'ENTRAIDE PROFESSIONNELLE

« RAPATRIÉS, TRAVAILLEZ ENSEMBLE »

NOTE IMPORTANTE : Ne pas oublier de rappeler le numéro en écrivant.

A) EMPLOIS

I. — NOTE

Les commerçants et les industriels peuvent s'adresser à nous s'ils recherchent des :

**Chauffeurs poids lourd,
Personnel de restaurant ou d'hôtel,
Employés de commerce,
Ouvriers boulangers,
Cuisiniers,
Employés de bureau,
Emplois divers aux colonies.**

II. — OFFRES D'EMPLOI

On recherche d'urgence des **emballeurs** de métier avec références. N° 100

III. — DEMANDES D'EMPLOI

P. G. rapatrié, ayant longue pratique de la culture, recherche **poste de régisseur** dans ferme importante. N° 23.

P. G. rapatrié habitant Marseille, ayant grande expérience de la représentation et très sérieuses références; recherche **bonnes cartes intéressant bâtiments, quincaillerie, métallurgie**. N° 32.

P. G. rapatrié recherche **représentation en produits pharmaceutiques** dans la banlieue Seine. N° 35.

P. G. rapatrié cherche place de **régisseur ou de garde-chasse** en Saône-et-Loire ou dans la Nièvre. N° 36.

P. G. rapatrié possédant **camion 2 tonnes**, cherche travail à la **journalée ou au mois**, à Paris ou en banlieue. N° 37.

P. G. rapatrié cherche place **d'employé de bureau** dans le Lot-et-Garonne. N° 41.

P. G. rapatrié cherche **représentation en cartonnages et impressions**, Paris, banlieue ou province. N° 43.

P. G. rapatrié cherche **représentation** dans la **peinture, couleurs, vernis**. N° 44.

P. G. rapatrié cherche une place **d'interprète français-anglais**, dans hôtel, à Paris, banlieue. N° 52.

P. G. rapatrié cherche collaboration maison **broderie mécanique** (dessinateur, chef de fabrication), Paris, Lyon ou Tarare. N° 59.

P. G. rapatrié bonne présentation, cherche emploi **secrétariat de direction** ou chef de service à Paris, dans n'importe quelle branche. N° 61.

Ce journal te plaît-il ?

◆ C'est que tu n'as pas oublié
les copains !

Alors pourquoi n'as-tu pas
encore adhéré à l'Amicale ?

QUAND UN « GEFANG »
RENCONTRE UN AUTRE
« GEFANG »...

Faites-nous profiter de vos his-
toires de « Gefangs » en les faisant
publier dans notre journal.

B) ENTRAIDE PROFESSIONNELLE

I. — NOTE

Nos camarades sont avertis qu'ils peuvent s'adresser au service pour trouver un rapatrié qui leur serve de guide dans les différentes administrations.

II. — GÉRANCES

Rapatrés cherchent gérances Paris, ou banlieue, dans les branches suivantes :

**Quincaillerie,
Parfumerie et lingerie,
Garages,
Cantines,
Vins,
Alimentation,
Epicerie,
Hôtels,
Cafés,
Chaussures,
Boucherie.**

III. — RECHERCHE DE FOURNISSEURS

P. G. rapatrié recherche des **fournisseurs pour toile et coton**, et vêtements de travail (chemises, bleus, etc...). N° 31.

P. G. rapatrié cherche **représentation en stylos et porte-mines** banlieue et province. N° 46.

P. G. rapatrié cherche industriel pour la **fabrication de lits en tube** (possibilité commerciale et exportation). N° 50.

P. G. rapatrié **représentant en vins et spiritueux** d'une maison fermée pendant la guerre, dix ans de références, clientèle Paris, banlieue, cherche emploi similaire. N° 51.

P. G. rapatrié cherche fournisseurs **bonneterie pour hommes**. N° 58.

P. G. rapatrié cherche **fabricants toutes marchandises**, plus particulièrement les textiles. N° 62.

IV. — RECHERCHE DE CLIENTS

P. G. rapatrié cherche des clients pour réfection d'appartements. Tous travaux concernant la peinture, vitrerie, papiers peints (à façon ou à forfait). N° 30.

P. G. rapatrié possédant camionnette 1.200 kilos, recherche clientèle **transports Paris ou banlieue**. N° 39.

P. G. rapatrié cherche **nettoyage** à faire après 18 h. 30, dans les 14^e et 15^e arrondissements. N° 47.

P. G. rapatrié peut donner des **leçons d'anglais** enfants et grandes personnes, à Paris, banlieue. N° 53.

P. G. rapatrié, très bon **portraitiste d'enfants et décorateur paysagiste** est particulièrement recommandé à nos camarades. N° 54.

P. G. rapatrié **transporteur public de marchandises**, cherche clientèle Paris ou banlieue. N° 55.

P. G. rapatrié cherche clientèle pour la **réparation et l'entretien de machines à écrire**. N° 56.

P. G. rapatrié possédant tri-moteur recherche clientèle **transports Paris ou banlieue**. N° 57.

P. G. rapatrié possédant camionnette 2 tonnes, bûchable, cherche **transports pour Paris et banlieue limitrophe**. N° 60.

V. — DIVERS

P. G. rapatrié désire, pour son travail, acheter **moto 350 cm³**. N° 45.

Ancien P. G. recherche **droit au bail**, très petite boutique à Paris. N° 200.

Ancien P. G. commerçant de métier, recherche **prêt de 300.000 francs** assorti de garantie sûre, en vue d'extension de son affaire. N° 201.

P. G. rapatrié cherche camarade possédant **élevage avicole, près Paris** de préférence, pour faire un stage assez court. N° 48.

P. G. rapatrié cherche à **placer pour les vacances** dans famille habitant la campagne, garçonnet âgé de 7 ans et demi. N° 49.

Quand vous écrivez à l'Amicale,
n'oubliez pas de joindre un timbre
à vos lettres pour la réponse.

Carnet du Mois

AVIS DE NAISSANCES

Nous apprenons avec plaisir l'heureuse naissance de :

— Françoise DOLLOIS, fille de Dollois Raymond, à Courlon-sur-Yonne ;

— Jean-François MELLÔT, fils de Mellot Pierre, à Paris ;

— Claude ROUSSEL, fille de Roussel Edmond, 59, rue de la Chine, Paris (20^e).

— Claudine-Cécile BASTIEN, fille de Bastien Paul, à Gérardmer.

— Georges CREUZOT, fils de Creuzot Constant, à Chilly.

— Mlle PARILLAUD, fille de Parillaud Alexis, à Armelle.

— Arlette SECAIL, fille de Secail Pierre, 10, rue Beautreillis (4^e).

— Rémy SCHIMMER, fils de Schimmer Anatole, à Loudun (Vienne).

Nous adressons aux parents nos bien sincères félicitations, et aux bébés nos meilleurs vœux.

MARIAGE

Nous apprenons le mariage célébré à Lille, le 30 avril, de notre camarade Maurice DHILLY avec Mlle Jeanne LIERDEMAN.

PETITES ANNONCES

SOCIÉTÉ "LE TOURISTE"

VÊTEMENTS IMPERMÉABLES en tous genres

87, boulevard Magenta, 87, PARIS

HOTEL DE FRANCE

MONT-LOUIS (P.-O.) 1600 m. d'altitude

J. ESCARO

Propriétaire

Garage - Chauffage Central - Dernier Confort

Téléphone : 20

◆ ROUGE Pierre, 78, rue Dutot, à Paris, cherche une **gérance de garage**.

◆ CHARIGNON Louis, à Perriguiet (Haute-Savoie), cherche un **local commercial**, à Paris.

◆ Jean DAMPFHOFFER, ex-P. G., recherche **fabricants en cravates**, chemises, lingerie homme en général.

◆ SECAIL Pierre, de l'Handwerker k^o, cherche des **fournisseurs en parapluies** de toutes sortes.

◆ E. BRISSET, 7, rue Paul-Féval, à Paris (18^e), **artisan plombier**, ferait des installations sanitaires.

NOTRE INSIGNE

L'insigne de l'Amicale du II C est sorti.
Le voici :



Les camarades de la région parisienne peuvent le retirer, contre **25 francs**, au siège de l'Association, 68, rue de la Chaussée-d'Antin. Nous envisageons de le faire parvenir à nos adhérents de province qui en feront la demande, par lettre recommandée, contre l'envoi d'une somme de **35 francs**.

Comité de Rédaction : Boris MICHAUD,
Raymond SÉGUIN, Roger BUISSONNIÈRE.

Le Gérant : P. BOGAGNOL.

I. P. R. (R. Séguin, impr.), 10, faub. Montmartre, Paris.